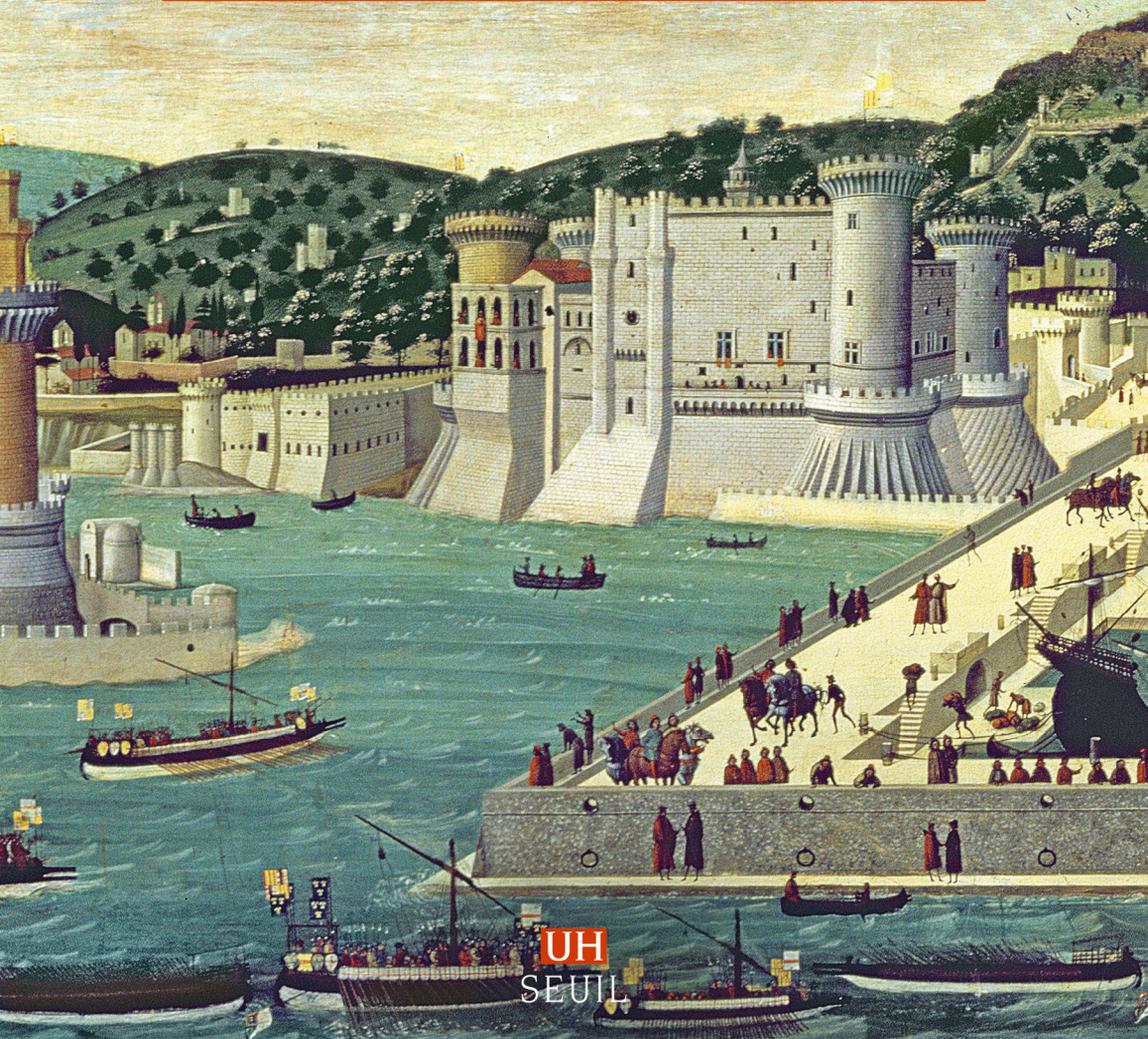


A M E D E O F E N I E L L O

# NAPLES 1343

AUX ORIGINES MÉDIÉVALES  
D'UN SYSTÈME CRIMINEL



UH  
SEUIL



NAPLES, 1343



*AMEDEO FENIELLO*

# NAPLES, 1343

Aux origines médiévales  
d'un système criminel

TRADUIT DE L'ITALIEN  
PAR JACQUES DALARUN

*ÉDITIONS DU SEUIL*  
57, rue Gaston-Tessier, Paris XIX<sup>e</sup>

Ce livre est publié dans la collection  
L'UNIVERS HISTORIQUE  
fondée par Jacques Julliard et Michel Winock  
et dirigée par Patrick Boucheron.

Titre original : *Napoli 1343*.  
*Le origini medievali di un sistema criminale*  
Éditeur original : Mondadori  
ISBN original : 978-88-04-65862-7  
© 2015 Mondadori Libri S.p.A., Milano

ISBN 978-2-02-138094-1

© Éditions du Seuil, avril 2019, pour la traduction française

Le Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété.

[www.seuil.com](http://www.seuil.com)

*À Silvana Abete,  
guerrière  
(1951-2014)*



« Presque toute notre production  
avait un sens polémique et militant.  
Mais dire que la polémique faussait la vérité,  
que nous altérions l'histoire,  
ce serait calomnie. »

Benedetto CROCE



# I

## La nuit de 1343

### *Ma nuit*

La nuit – la mienne – tomba le 31 janvier 2005 quand, juste devant le collège où j’enseignais à cette époque, à Casavatore dans la province de Naples, trois jeunes de vingt-cinq à trente ans furent assassinés. J’ai gardé en mémoire quelques souvenirs forts de cet événement et de la manière dont j’y ai été mêlé. Quant aux faits eux-mêmes, il suffit de parcourir les journaux de l’époque pour saisir trois caractéristiques qui me sautèrent aussitôt aux yeux. Leur atrocité, bien sûr. Il s’agissait de trois jeunes : pas des parrains, pas des chefs, pas des gros dealers, des sous-fifres. Peut-être même pas. Brutalement assassinés. Ils avaient été capturés, menottés les uns aux autres, amenés devant le portail de l’école, mis à genoux et tués d’un coup de revolver dans le crâne. Un autre trait marquant était l’organisation. Le commando chargé de la tuerie était prêt à tout, exerçant un contrôle total sur un territoire où il se déplaçait en parfaite liberté. Discipliné, jusque dans la violence, et rusé, jusque dans la stratégie mise en œuvre : les tueurs avaient opéré camouflés, travestis en carabinieri ou en policiers. Sous ce déguisement, ils avaient pu facilement arrêter les trois jeunes, les menotter et les conduire à l’abattoir.

Un dernier point, peut-être le plus terrible. Les assassins avaient agi dans une totale impunité. À croire que les morts avaient été engloutis dans le silence éternel avant même de mourir. Silence des maisons, ronron des téléviseurs allumés, fumet des plats de pâtes préparés pour le dîner. Il faut se taire : c’est ce que les

cadavres semblaient susurrer, enjoindre. Et tous se turent. Sauf une fillette qui, quelques jours ou quelques mois plus tard, écrivit une rédaction où elle racontait en détail ce qu'elle, sa famille et ses voisins avaient vu ce soir-là, depuis les fenêtres des maisons qui faisaient face à l'école : les voitures qui s'arrêtent, les hommes qui descendent, les gamins menottés qui crient, se débattent, comprennent que tout est fini, supplient ; les coups de feu qui claquent et les voitures qui repartent.

Voilà les trois principales caractéristiques de cet événement. Et puis il y a mon implication personnelle. Deux souvenirs me reviennent souvent en mémoire, que j'ai bien dû raconter des milliers de fois, en divers lieux, en diverses circonstances. Le premier : aussitôt après l'accident, la principale du collège estima qu'il fallait envoyer un signal. Elle précisait, avec sa clairvoyance habituelle : un signal institutionnel, qui fasse du bruit au cœur du silence, du néant. Elle lança l'idée de conseils municipaux qui se tiendraient devant les grilles de l'établissement, de ce collège de la banlieue de Naples. Elle suggéra d'interpeller radios, journaux, télévisions, d'appeler à des manifestations et d'inciter la société civile, les syndicats, les forces politiques et – pourquoi pas ? – les intellectuels à rejoindre le mouvement. Elle répétait que trois morts ce n'est pas rien, même si la guerre en cours entre les hommes restés fidèles à Di Lauro et les sécessionnistes en avaient déjà fait bien plus<sup>1</sup>. Mais, passé l'émoi initial et le temps des bonnes résolutions, cette femme, qui avait une si haute idée de son engagement civique, se sentit de plus en plus seule, abandonnée – et son collègue avec elle. Plus personne ne semblait s'intéresser à ces trois morts, tombés dans l'indifférence sous le poids de tant d'autres cadavres qui continuaient à s'amonceler.

Nous fîmes alors ce que nous pensions être notre devoir : elle et moi, nous nous rendîmes directement chez l'adjointe aux affaires sociales de la région pour lui expliquer que, trois morts devant le portail d'un collège, c'était très grave. Il fallut batailler pour la rencontrer, faire intervenir des amis, activer des contacts. C'est seulement à ce prix qu'on pouvait espérer une audience, alors que, dans un moment si dramatique, les portes auraient naturellement dû s'ouvrir toutes grandes devant nous ; cette inertie, déjà,

me mit mal à l'aise. La dame finit par nous recevoir. Dix minutes. Elle passa plus de temps à regarder l'horloge qu'à nous écouter. Nous ne savions plus quelle attitude adopter et la principale ne put s'empêcher de parler à toute vitesse, comme une mitrailleuse, prononçant des milliers de paroles sans reprendre son souffle ; paroles parfaites de douleur contenue, mais qui ne servirent à rien. La rencontre prit fin. Nous fûmes confiés à un secrétaire qui nous fit miroiter tout un programme d'initiatives, d'interventions, de soutiens, d'actions, de mesures. Nuage de fumée. Bulle de savon. Nous n'eûmes plus de nouvelles ni de l'adjointe ni de son secrétaire.

Un autre souvenir reste gravé dans ma mémoire, encore plus profondément, car il ne concerne pas le centre du pouvoir politique, mais mon quotidien, le quartier, le collègue. Je ne me souviens plus si c'était un peu après la rencontre avec l'adjointe ou presque en même temps, voire le jour même, mais je tiens à préciser qu'il n'y avait aucun lien entre les deux événements. C'était un après-midi au collège, durant mon temps de travail, vers six heures du soir. Des groupes d'élèves occupaient les salles de classe, où un cours se terminait. D'autres, dans le couloir, attendaient leur tour pour entrer. En tout, il y avait là une centaine de personnes – élèves, enseignants, personnel. Une voiture de patrouille des carabiniers franchit alors à l'improviste ce maudit portail. Descendit un gradé. Je ne saurais dire si c'était un maréchal des logis, un brigadier ou un capitaine. Toujours est-il qu'il demanda qui était le responsable du collège. J'étais là, je répondis que c'était moi. Il me regarda et, comme dans les films, me montra sa carte professionnelle, puis se mit à parler. Il était vraiment gentil, pesant chacun de ses mots, des mots qui devaient lui coûter, à lui aussi. Il me dit de ne pas m'inquiéter, mais que le moment était critique, que ce qui était arrivé était exceptionnel et appelait des mesures exceptionnelles. Si bien que, comme les forces de l'ordre n'arrivaient pas à contrôler à elles seules le quartier, les immeubles alentour, la ville dans son ensemble, il valait mieux fermer le collège. Je me rappelle que, de stupeur, j'en retirai mes lunettes, ce que je ne fais que quand je ressens une forte pression dans la boîte crânienne. Je répondis que c'était impossible, même si le maire de Casavatore,

l'inspecteur d'académie ou le président de région en décidaient ainsi. Le carabinier mit fin au dilemme, avec la même gentillesse ; faisant toujours très attention aux mots qu'il prononçait, il me dit textuellement : « Professeur, vous ne m'avez pas compris. Vous et le collègue, vous êtes une cible sensible. » Nous étions devenus une cible, un pion sur l'étrange échiquier des intérêts des clans, car la présence d'un lieu vivant, d'un lieu de vie sociale pouvait faire du tort à leurs affaires, ou tout simplement à leur désir de contrôle fondé sur le silence. Le collègue ferma. Pas pour toujours, mais il ferma.

Quelques mois plus tard, j'abandonnai l'enseignement secondaire et commençai une nouvelle vie, un autre métier, plus protégé, privilégié : le métier d'historien. Mais ce 31 janvier – et ses suites immédiates – j'en gardais un souvenir très précis. Je me mis à réfléchir. Il y avait des années que je m'intéressais de près à l'histoire de Naples au Moyen Âge. Et la question me taraudait : d'où venaient ces atrocités ? Cette énergie investie dans la violence n'était-elle que la conséquence de choix économiques, le résultat d'une désagrégation du tissu social, laissant place nette à une activité criminelle qui ne faisait que s'accroître progressivement et prospérer comme une plante parasite sur un tronc sain ? Le fossé qui séparait mon univers – le monde des institutions, des valeurs civiques, du vivre ensemble – de celui de ces hommes n'était-il que la conséquence d'un problème sociologique, lié à l'actualité immédiate, à notre temps court, à ce quotidien malade où les banlieues enflent et ne créent que du néant ? Ou y avait-il une autre raison ? Un germe plus profond, très profond, qui se serait lové dans les viscères du temps et aurait permis aux mauvaises herbes de croître et de proliférer ?

J'en étais là de mes réflexions, quand, dans les mois qui suivirent cette nuit fatale, un épisode dont j'avais lu le récit quelques années plus tôt me revint à l'esprit. Un épisode ancien, trop ancien peut-être, qui n'avait en apparence rien à voir avec cette horrible année 2005. Un événement survenu en 1343, une histoire typiquement napolitaine tissée de violence, de faim et de clans. Je sais qu'il est périlleux de rapprocher des faits si éloignés dans le temps, si différents de par leur contexte respectif. Ce n'est pas ainsi qu'on fait l'histoire,

j'en suis conscient. Pourtant, cette affaire de 1343 me frappa et me frappe toujours, parce que – me semble-t-il – elle peut aider à dépasser la vision convenue de la criminalité napolitaine. C'est un indice qui – à mon sens – permet au phénomène de se déployer et, à certains égards, en donne une intelligence plus complexe. L'hypothèse – forcée, j'en conviens, mais légitime du point de vue de la recherche –, c'est qu'entre les deux épisodes – celui de 1343, que nous allons découvrir, et celui de 2005, que je viens de raconter – il existe un lien, un fil qui les relie et s'appelle, dans la terminologie familière aux historiens, une « structure de longue durée ». Cette structure peut se réduire jusqu'à devenir infime, imperceptible comme un filament, ou elle peut prendre une envergure toujours plus grande, s'élargir comme une autoroute à six voies, mais avec une caractéristique commune : elle est constante. Elle perdure, parce que ses traits essentiels résistent à l'usure du temps, même quand leur portée se réduit. Elle n'est pas seulement liée à l'économie, à la sociologie ou à l'anthropologie, mais elle est ancrée dans la mémoire, fidèlement imprimée, comme sur un disque vinyle, dans les soubassements du mode de vie d'une cité qui s'appelle Naples. Germe indestructible, fait de temps, de durée, de stabilité, de codes, de traditions, de préjugés et de normes qui, au cours de ces sept cents ans, est resté profondément enraciné, sans discontinuité.

### *Chroniques de 1343*

Je vais maintenant vous conter l'histoire qui remonte à 1343. Mais, avant de commencer, il me faut dire deux mots sur les sources qui m'ont permis de la reconstituer, en partant – une fois de plus – d'un souvenir personnel. Il est des expériences dans la vie qui se révèlent fort utiles. À qui fait mon métier, je conseille de participer à un procès d'assises comme juré populaire, au moins une fois dans sa vie. J'ai eu cette chance, une expérience unique. On pénètre dans la salle d'audience en ignorant ce qui va se passer. On ne sait pas de quoi il va s'agir, quel va être l'objet des débats, face à qui on va se trouver. On est une page vierge. Entre un premier

témoin. Il se met à parler. Puis un autre, un autre encore, dans un jeu du chat et de la souris entre accusation et défense. Peu à peu, grâce aux questions et aux réponses qui s'enchaînent, se forme un récit qui n'est pas le fait en soi, mais exprime l'interprétation que chacun en donne, avec ses souvenirs, ses singularités, ses particularités, ses réticences et ses réserves. À partir de cette interprétation, par un labeur maïeutique, les juges doivent remonter à une vérité rien moins que certaine. Or c'est la somme de ces points de vue qui conduit à un jugement final de culpabilité ou d'innocence pour l'accusé. Ce que l'on appelle, dans le jargon juridique, une « vérité processuelle ».

L'exercice avait tout d'une autopsie, sauf que, au lieu de scruter des morceaux de cadavre, membres ou organes épars, on voyait défiler un flot de bribes de récit, de paroles murmurées, de tranches de vie, provenant de contextes et de milieux différents d'où il nous fallait, pour finir, retirer une impression. Elle n'était pas anodine, puisqu'il en allait du destin, de la vie d'une personne qui sortirait de la salle de tribunal en portant les stigmates de la culpabilité ou le blanc-seing de l'innocence. L'expérience fut forte. Elle m'a beaucoup appris, surtout, que la vérité processuelle peut ne pas correspondre à la vérité des faits. Comme par hasard, dans ce cas précis, nous nous étions trouvés face à un dilemme : tous les indices désignaient un coupable, mais le faisceau de preuves n'était pas suffisant pour le condamner, même en mettant tous les éléments bout à bout. Si bien que la seule leçon positive que j'en ai tirée fut la découverte d'une méthode de travail fondée sur des traces, à recomposer avec une patience de bénédictin, non pas pour aboutir à la vérité des faits, mais pour au moins en donner une interprétation cohérente. Un verdict, somme toute<sup>2</sup>.

Cette digression permet de mieux comprendre en quoi consiste le métier d'historien. Je tente de le présenter le plus simplement possible. Il existe des traces, que nous appelons des sources et qui sont la lymphe du travail historique, la base, la structure, la fondation sur quoi se construit le dispositif narratif. Tantôt, elles sont abondantes, claires, massives. Quand c'est le cas, on a de la chance et il n'est que de rendre grâce aux dieux. Tantôt, ce ne sont que des fragments, des tessons de verre coloré, des bouts de

papier. À Naples, pour un médiéviste, on est le plus souvent dans le deuxième cas de figure, car nombre de sources sont parties en fumée. Je ne voudrais pas entonner les lamentations où se complaisent les historiens napolitains. Il est vrai qu'une grande partie de la documentation a disparu avec la destruction des archives angevines et aragonaises à San Paolo Belsito, pendant la Seconde Guerre mondiale. Ce fut, à coup sûr, un handicap pour ceux qui, à partir des années 1950, se sont intéressés à l'histoire du Moyen Âge méridional. Mais, dans une certaine mesure, ils ont réussi à limiter l'ampleur des dégâts, souvent à grand-peine : soit en tentant de récupérer le patrimoine documentaire perdu, avec la reconstitution de la longue série des Registres angevins et aragonais à laquelle s'est attelée toute une génération ; soit en allant à la recherche de témoignages de substitution, qu'il a fallu repérer dans les dépôts de Naples, comme l'Archivio di Stato ou dans les archives d'institutions privées, telles que la Società napoletana di storia patria ou l'Annunziata ; soit en se mettant en quête de sources conservées hors de la cité, enfouies par exemple dans les papiers de grands historiens comme Léon Cadier, qui transcrivit des centaines de documents angevins avant la destruction de septembre 1943. Il a parfois fallu suivre une autre stratégie, consistant à se plonger dans les fonds de Florence, de Gênes ou de Rome pour y trouver des informations qui, par la bande, soient susceptibles d'éclairer l'histoire de Naples. Il m'est arrivé de le faire.

Ce manque de témoignages aurait dû décourager la petite cohorte d'historiens qui s'intéressent à Naples au Moyen Âge. Il nous a aguerris. Car il nous a enseigné un principe fondamental : il faut faire de nécessité vertu et chercher à tirer le plus d'informations des rares sources conservées. Au besoin en consultant mille fois le bout de parchemin survivant, la page à moitié effacée, l'inscription désormais érodée par les intempéries et les déprédations, en retournant les rares documents comme on retourne un gant. En combinant – comme le disait un de mes maîtres – le plus d'heuristique avec le plus d'herméneutique. Car les sources, petites ou grandes, doivent être lues et, surtout, interprétées. Selon Paco Ignacio Taibo, les documents sont un bien commun, tandis que l'interprétation n'appartient qu'à celui qui l'énonce. C'est

pourquoi il existe tant de livres différents sur un unique épisode historique, car, même sur la base d'une poignée de témoignages, la perspective de celui qui tient la plume change, l'angle de vue se gauchit, les réponses se modifient en fonction des questions posées aux témoins. Comme le fait un juge au tribunal, sauf que, dans le cas de l'historien, les témoins sont des documents.

Ce rappel était nécessaire, précisément, pour parler de la nuit de 1343 et des diverses interprétations qu'on peut lui donner à partir des rares récits conservés. À ma connaissance, il n'en existe que trois. Vestiges infimes, remontant à des époques totalement différentes. Il ne s'agit pas d'une affaire qui fit grand bruit. Elle n'a pas été reprise dans un flot continu d'ouvrages qui en auraient prolongé l'écho. Elle n'a pas compté à l'échelle de l'histoire universelle. Non. C'est un incident, qu'on ne découvre qu'en s'y heurtant par hasard. Trois témoignages, par conséquent brefs, voire très brefs, avec des points de vue différents, qui en disent tantôt beaucoup, tantôt moins, mais qui nous permettent aujourd'hui de nous faire une idée – rien qu'une idée – de ce qui est alors advenu. Entrons donc dans cette histoire à pas comptés, en faisant doucement grincer la porte qui nous introduit dans un autre temps et un autre lieu : Naples, 1343.

Le premier témoignage est contemporain de l'événement. Il se trouve dans les *Annales Genuenses* de Giorgio et Giovanni Stella : une œuvre commencée vers 1396 et qui conte l'histoire de Gênes de 1298 à 1405. Gardons bien cette donnée en tête. Le regard, l'horizon ne sont pas napolitains, mais génois. Que nous dit donc l'un des deux chroniqueurs, Giorgio en l'occurrence ? Je traduis, mot à mot :

La même année [1343], une galée de Savone en provenance de la Sicile, qui transportait de la viande et autres marchandises, fut capturée de force par quatre galées napolitaines armées, sous la direction du lieutenant du feu roi Robert. Et la galée fut conduite à Naples avec tout l'équipage en vie, sauf le commandant et propriétaire du navire qui eut la tête tranchée. Pour cette raison, les ambassadeurs génois à Naples portèrent plainte<sup>3</sup>.

Peu de lignes. Tout est dit. C'est la première pièce du puzzle ; elle est sommaire, mais essentielle. À lire ces lignes, on en tire en filigrane quelque enseignement. Tout part d'une route maritime, fondamentale pour le commerce méditerranéen, qui relie la Sicile à la Ligurie. S'y échangent, traditionnellement, des denrées alimentaires (viande et autres marchandises) montant du sud de la Péninsule contre des produits manufacturés descendant du nord. Venons-en aux modalités de l'assaut. Tout a l'air abstrait. Les galées qui attaquent le vaisseau semblent surgies de nulle part, filles de la brume. On ne comprend pas où se déroule l'attaque. Au large de la cité ? À proximité des côtes ? Les galées sont au nombre de quatre et on a l'impression qu'elles font partie de la flotte du *Regno*, le royaume de Naples. Elles ne sont pas commandées par un quelconque capitaine, mais se trouvent sous les ordres directs du lieutenant du roi Robert d'Anjou, mort depuis peu, sans qu'il soit fait référence à la reine Jeanne, qui avait succédé au monarque défunt depuis un an environ. On ne nous donne pas le nom des acteurs, pas d'autres indications. Nous savons seulement que l'assaut fut violent et il semble avoir eu des commanditaires précis, appartenant sans doute aux corps de l'État. Avec une victime : le capitaine de la galée, dont nous ignorons l'identité, mais qui était aussi le propriétaire du bateau, son patron. On lui a sauvagement coupé la tête. L'épisode a eu des suites diplomatiques, puisque les ambassadeurs génois à Naples ont porté plainte. Voilà tout.

Certes, nous avons glané quelques renseignements. Mais, si l'on feuillette les pages de la chronique, l'épisode ne saute pas aux yeux. Au contraire, il est à moitié caché, enfoui sous une avalanche d'autres faits survenus la même année, plus aguicheurs, plus captivants que lui. Notre affaire, au fond, s'oublie à peine lue. Elle s'abîme, annulée, absorbée dans le flux événementiel : l'Église décrète que le jubilé, au lieu de se célébrer de siècle en siècle, reviendra tous les cinquante ans – nouvelle extraordinaire pour la chrétienté ; le 8 juin, Giacomo de Santa Vittoria entre à Gênes, est reçu par l'archevêque au son des cloches, fêté par des cérémonies solennelles ; à Tana, sur la mer Noire, au cours d'une rixe, un Génois tue un Tartare (ce qui entraîne une guerre avec le khan de la Horde d'or, Djanibeg, qui a pour conséquence

la destruction des entrepôts des Génois et des Vénitiens, sur la fameuse « route de Tana » dont parle aussi le chroniqueur Giovanni Villani) ; à Gênes et dans les châteaux de Cervo et Noli sur la *riviera* du Ponente, à Tassarolo au Piémont, la Commune est trahie et certains des traîtres sont crucifiés ou écartelés ; Luciano Grimaldi, transfuge et pirate, saccage la galée de Daniele Cino en provenance des Flandres, chargée d'étoffes et d'autres marchandises de valeur. Ainsi de suite.

Notre affaire se dilue au milieu de toutes ces nouvelles, transformée en une insignifiante anecdote, non sans suite, mais de peu d'importance, semblable à cent autres mentions qui rapportent des épisodes de même nature, sur fond de criminalité et de piraterie. Si bien qu'on ne sait ni pourquoi ni comment l'affaire a été consignée là, sans autre intérêt que celui du simple enregistrement.

Pour toutes ces raisons, j'aurais certainement manqué l'événement si, comme le Petit Poucet, je n'avais trouvé sur mon chemin un deuxième caillou blanc. Le témoignage est cité au début du *xx<sup>e</sup>* siècle par l'historien Michelangelo Schipa, mais repris d'un manuscrit de Luca Giovanni d'Alitto, qui date du *xviii<sup>e</sup>* siècle et livre ceci :

Ayant appris qu'avait abordé à Baïes une galée de Savone en provenance de Sicile avec une cargaison de viande, de céréales et d'autres vivres, comme à Naples on souffrait de la faim, les Napolitains décidèrent de s'en emparer. En grand nombre, en armes, de tous milieux, désormais familiers des coups de main de ce genre, ils montèrent à bord d'une galée royale et de trois autres navires, donnèrent l'assaut aux malheureux, tuèrent le capitaine et patron, emmenèrent la galère prisonnière à Naples avec toute sa cargaison et son équipage. Les auteurs de cette bien vilaine prouesse furent les nobles de Capuana et de Nido, les chevaliers d'autres quartiers, les gens du peuple et les artisans<sup>4</sup>.

On le voit : le tableau se modifie et prend de l'ampleur. Il apparaît d'abord qu'il y a une raison incitant les Napolitains à tenter le coup de main. L'incident n'a pas eu lieu par hasard. La prise du navire répond à une actualité : la famine fait rage à Naples. Et l'abordage devient presque une nécessité. Le contenu de la cargaison est

Les Enfants de Staline  
La guerre des partisans soviétiques (1941-1944)  
*par Masha Cerovic*  
2018

L'Or, l'Empire et le Sang  
La guerre anglo-boer (1899-1902)  
*par Martin Bossenbroek*  
2018

Une histoire de la guerre  
Du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours  
*sous la direction de Bruno Cabanes*  
*coordination : Thomas Dodman,*  
*Hervé Mazurel, Gene Tempest*  
2018

La Griffes du peintre  
La valeur de l'art (1730-1820)  
*par Charlotte Guichard*  
2018

La Lutte et l'Entraide  
L'Âge des solidarités ouvrières  
*par Nicolas Delalande*  
2019

La Trace et l'Aura  
Vies posthumes d'Ambroise de Milan (IV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)  
*par Patrick Boucheron*  
2019

Une mer jalouée  
Contribution à l'histoire de la souveraineté  
(Méditerranée, XVII<sup>e</sup> siècle)  
*par Guillaume Calafat*  
2019



RÉALISATION : PAO ÉDITIONS DU SEUIL  
IMPRESSION : NORMANDIE ROTO S.A.S. À LONRAI (ORNE)  
DÉPÔT LÉGAL : AVRIL 2019. N° 138091 (00000)  
IMPRIMÉ EN FRANCE